AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-5-74 748716

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 13 — 13 mai 1974

V I G N E

Rougeot parasitaire ou Brenner :

Assurer, ou renouveler, selon les cas, la protection dans toutes les parcelles ayant atteint le stade 3 feuilles étalées. Un nouveau traitement devra être appliqué systématiquement dès l'apparition de 3 nouvelles feuilles depuis la précédente intervention.

Araignées rouges :

Les éclosions sont presque terminées. Appliquer un traitement spécifique dans toutes les parcelles où l'on observe une moyenne de dix formes mobiles par feuille.

Pyrale :

Après la période froide qui les avait sérieusement freiné, les chenilles, profitant de l'actuel radoucissement, risquent d'entrer dans une période beaucoup plus active. Surveiller attentivement les parcelles habituellement contaminées afin d'intervenir dès l'apparition des premiers dégâts.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier :

Des projections d'ascospores ont eu lieu à la suite des pluies du 10-11 mai. Une hausse des températures dans les prochains jours favorisera une pousse rapide des arbres, augmentant notablement la surface foliaire à protéger. Effectuer une visite minutieuse des vergers pour rechercher les premières taches de tavelure ; elles constitueront une nouvelle source de contaminations. Se reporter aux indications de notre dernier avis, du 3 mai.

Pucerons du pommier :

L'intervention à l'aide d'un insecticide systémique ne se justifie qu'en présence de foyers importants et dangereux pour la végétation des arbres.

Acariens sur Golden :

L'évolution lente des populations d'araignées rouges ne nécessite aucun traitement, à l'heure actuelle.

Pucerons verts des pruniers :

Surveiller l'évolution de ces pucerons ; leur présence justifie dès maintenant un traitement à l'aide d'un insecticide endothérapique.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Monilia sur cerisiers "Griotte" :

Un inoculum important existe dans certains vergers. La protection des arbres doit se poursuivre.

GRANDE CULTURE

Pégomyie de la betterave :

Des pontes sont observées depuis quelques jours. A la faveur du récent relèvement des températures les éclosions vont s'intensifier.

Il est rappelé :

- que les cultures ayant reçu un traitement localisé de sol avec aldicarbe (Témik) ou carbofuran (Curater) sont protégées contre les prochaines générations de larves de la pégomyie.

- que pour les autres cultures un éventuel traitement doit être décidé en fontion de l'apparition des jeunes mines et jamais par rapport aux pontes. Hormis de très rares cas de betteraves à la végétation totalement stoppée au stade cotylédonaire il ne faut observer les mines que dans les premières feuilles vraies.

- que les cultures "poussantes" peuvent supporter sans dommages quelques mines. Toutefois lorsqu'un traitement "Betanal" est à envisager, il est bon de maintenir le feuillage indemne de tout dégât.

- que tout traitement systématique d'assurance avec des spécialités dites "polyvalentes" est à déconseiller.

Charançon des siliques sur colza d'hiver :

Par avis du 3 mai nous avons conseillé une application insecticide contre ce charançon pendant la période du 8 au 12 mai.

En raison des conditions climatiques assez peu favorables à l'évolution de l'insecte, rencontrées depuis l'émission de l'avis et jusqu'à ces derniers jours, les traitements non réalisés peuvent encore être effectués, mais sans délai.

Il est rappelé que sur les colzas en pleine floraison il ne peut être mis en oeuvre que des insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

R. PARIS

H. de MEIRLEIRE

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.